

Discours de clôture de la première session ordinaire de l'année 2022

- **Monsieur le Doyen des juges du Conseil constitutionnel ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Armées ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Interafricaines ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée législative de Transition ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région du Centre ;**
- **Autorités Administratives, Militaires et Paramilitaires ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Merci une fois de plus pour l'honneur et l'amitié que vous nous faites d'être des nôtres ce soir, à l'occasion de cette cérémonie de clôture officielle de la toute première session parlementaire de notre législature.

Excellence monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Avant de vous livrer ce qu'il convient d'appeler le bilan de nos travaux, qu'il me soit permis, en dépit du temps de recueillement observé tout à l'heure en mémoire de toutes les victimes de la barbarie de l'hydre terroriste, d'avoir une pieuse pensée et un profond respect pour les familles endeuillées de Seytenga. A nos vaillantes Forces de défense et de Sécurité, la représentation nationale adresse ses sincères encouragements et tout le soutien pour leur engagement à défendre, au péril de leur vie, l'intégrité de notre territoire. A l'ensemble des membres du Gouvernement, je renouvelle le soutien et la disponibilité du Parlement à prendre toutes les mesures pour la restauration de la paix et des valeurs citoyennes. Ce devoir citoyen accompli, et pour revenir à l'objet de la présente cérémonie, il me plaît de saluer, très sincèrement, l'ardeur et l'abnégation de l'ensemble des Députés dont l'engagement sans faille nous a permis de tenir dans les délais à nous impartis. N'eût été votre esprit de sacrifice, nous n'aurions pas pu tenir dans les délais. C'est pourquoi, je voudrais, du haut de cette tribune, saluer votre engagement et votre esprit citoyen. Je me permets de le dire et d'insister là-dessus, ce d'autant plus que pour nombre d'entre nous, cette session constitue la toute première expérience et un premier pas dans le travail parlementaire. Aussi, ai-je envie de dire, au regard des résultats auxquels nous sommes parvenus, que le coup d'essai a été un coup de maître.

En effet, ouverte le mercredi 04 mai dernier, la première session ordinaire de l'année 2022 de l'Assemblée législative de transition, s'achève aujourd'hui vendredi 17 juin, et cela, conformément à l'article 25 de la Résolution n°005 – 2022/ALT portant Règlement de notre Assemblée.

Armés de la volonté de réussir la mission qui nous a été confiée en ces moments difficiles que traverse notre peuple, nourris à la sève de la riche expérience

parlementaire de certains de nos collègues, et bénéficiant du précieux soutien du personnel de l'Administration parlementaire, nous avons su relever les défis de sorte que les résultats auxquels nous sommes parvenus, nous donnent des motifs de satisfaction.

Au sortir de ces quarante-cinq (45) jours d'intenses activités marquées de conférences des présidents, de réunions du Bureau, d'auditions des acteurs, de travaux en commission, d'adoption de rapports, de séances plénières et j'en oublie, l'architecture juridique du Burkina Faso s'est enrichie de 27 nouvelles lois. Il s'agit de :

- 21 projets de lois portant ratifications d'ordonnances, ayant trait à des accords de financements, permettant au Burkina Faso de disposer de ressources nécessaires pour financer divers secteurs d'activités que sont : la santé, le développement, la construction des routes, les services sociaux, l'élevage, les collectivités territoriales, l'entrepreneuriat, la gestion du foncier et des mines, l'électrification solaire, la production agricole et les aménagements hydroagricoles.
- 06 autres projets de lois, dont la loi portant habilitation du Gouvernement à prendre des mesures dans le cadre des sujétions liées aux nécessités de la défense nationale et la loi organique portant attribution, composition et fonctionnement du Conseil d'Orientation et du Suivi de la Transition (COST) qui complète les Organes de gestion de la Transition. A ces lois ci-dessus citées, s'ajoutent la loi portant statut de pupille de la Nation, celle portant statut de martyr et d'invalidé de la Nation ainsi que la loi portant statut de Héros de la Nation ;

- Au niveau du contrôle de l'action gouvernementale, s'il faut regretter la quasi absence de questions adressées au Gouvernement, au cours de cette session, l'unique question portant sur « *les mesures immédiates prises et envisagées par le Gouvernement pour la sécurisation des régions avec les multiples et récentes attaques observées* », formulée par le Groupe constitué « *Forces vives des Régions* » et adressée concomitamment aux Ministres en charge de la Défense et à celui de l'Administration territoriale et de la sécurité, porte à elle seule, toutes les préoccupations de notre peuple, en ce moment critique de son histoire.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs.

Cette session ordinaire nous a permis de prendre la mesure de toute la noblesse de la tâche, mais aussi et surtout, de cerner les défis à relever. Les débats parfois très houleux, les vives tensions qui ont quelquefois caractérisé nos travaux en commission comme en plénière, témoignent, à n'en point douter, de la preuve de la vivacité de notre Législature, montrant ainsi à une certaine opinion publique qui était hésitante à notre installation qu'il faudrait compter dans la Transition sur la vitalité de l'ALT.

Les divergences enregistrées dans le vote des lois, sonnent comme une réponse envoyée à ceux qui, après l'installation de notre auguste Assemblée le 22 mars dernier, avaient sous-estimé notre capacité à jouer efficacement notre rôle.

Cependant, nous ne parviendrons à gagner le pari de laisser à notre peuple des valeurs et des fondements solides dans la vision de la Sauvegarde et de la

Restauration de notre pays, que si nous cultivons en notre sein des valeurs d'unité, de cohésion, de solidarité mais, aussi et surtout, de dépassement de soi. Sur ce point, je fais mienne cette pensée de Louis Joseph Mabire « *l'amitié donne le droit de contredire, mais elle fait un devoir de ne pas offenser par la contradiction* ».

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Notre pays, le Burkina Faso, est en guerre depuis 7 ans contre un ennemi ivre de sang et qui refuse de s'avouer vaincu. L'actualité de Seytenga vient encore assombrir le triste bilan en la matière. Mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue qu'en face, se tiennent avec courage et détermination, nos forces de défense et de sécurité et qui, sans courber l'échine, continuent de défendre la mère Patrie. Aussi, est-il heureux de constater que ces derniers mois, elles ont remporté d'importantes victoires sur nos bourreaux, comme ce fut le cas à Bourzanga, à Barani, à Silgadji et sur d'autres théâtres des opérations. Je voudrais ici leur rendre un vibrant hommage pour ce sacrifice suprême consenti pour contenir les velléités mortifères de cette horde de hors la loi. Je salue la détermination du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, chef suprême des armées, qui ne ménage aucun effort pour reconquérir l'intégralité de notre territoire national.

Nous devons faire corps avec nos forces de défense et de sécurité (FDS) et rester dignes et debout. Ne permettons pas à nos ennemis d'avoir le dessus sur nous en cédant à la panique et en jetant l'anathème sur nos gouvernants. Car comme le dit si bien Dan Brown : « *Le but du terrorisme est tout simplement de provoquer peur et terreur. La peur mine toute confiance dans la classe politique.*

Elle affaiblit l'ennemi de l'intérieur, elle démoralise le public. Le terrorisme n'est pas l'expression d'une fureur incontournable, c'est une arme politique. Privez un gouvernement de sa façade d'infaillibilité et le peuple perdra confiance en lui ».

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Le phénomène mondial de la flambée des prix des produits de grande consommation n'épargne aucun pays. Au Burkina Faso, des initiatives ont été développées pour atténuer ses effets. A ce titre, le Gouvernement, après une concertation avec l'ensemble des acteurs du commerce et de l'industrie, a pris des mesures pour permettre de faire baisser les prix de certains de ces produits que sont : le riz, le sucre et l'huile. Dans la même veine, des mesures en faveur des boulangers ont également été adoptées. Je salue de telles initiatives qui, si elles sont diligemment mises en œuvre, vont soulager un tant soit peu les souffrances de notre peuple. Au regard de l'enjeu du problème et des fortes attentes des populations sur la question de la cherté de la vie, l'ALT exercera ses prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale sur l'effectivité et surtout l'efficacité de telles mesures afin de s'assurer qu'elles ont profité aux populations burkinabè.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Du 1^{er} au 08 juin 2022, j'ai effectué à la tête d'une délégation parlementaire une visite officielle à Dakar au Sénégal. Dans la capitale sénégalaise, j'ai pu rencontrer les autorités parlementaires avec lesquelles, j'ai eu de fructueux échanges. Ces

rencontres augurent de belles perspectives de coopérations pour les parlements de nos deux pays. J'ai également rencontré nos compatriotes vivant dans ce pays frère et ami du Burkina Faso. Du haut de cette tribune, je voudrais remercier le président de l'Assemblée nationale du Sénégal, le Pr. Moustapha NIASSE, le Président de la République du Sénégal M. MACKY SALL et le peuple sénégalais pour la chaleur de l'accueil.

C'est également le lieu pour moi de traduire mes remerciements et ma gratitude à toute la représentation diplomatique pour son précieux appui au développement et à la coopération. Je voudrais singulièrement exprimer la gratitude de la représentation nationale à l'ensemble des délégations diplomatiques qui nous ont honoré de leur visite depuis notre installation.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

La clôture de la première session ordinaire de l'année 2022, de l'Assemblée législative de transition, intervient à une période d'examens scolaires. J'ai une pensée pour tous les candidats et leurs parents, ainsi que pour tous les acteurs du système éducatif de notre pays. Que Dieu bénisse et soutienne leurs efforts. Au seuil de cette saison hivernale, la plupart des producteurs agricoles ont entamé les travaux champêtres. C'est pourquoi je ne saurais terminer mon discours sans souhaiter à tous les agriculteurs du Burkina Faso une bonne et fructueuse saison pluvieuse.

Il me plait également, avant de clore mon propos, de traduire mes remerciements à tous les organes et institutions au plan national avec qui nous

avons eu des échanges très fructueux au cours de nos différentes séances de travail.

Sur ce, je déclare close la première session ordinaire de l'année 2022.

Que Allah Le Très Miséricordieux bénisse le Burkina Faso

Je vous remercie !